



**HAL**  
open science

## Le mur du podium de l'amphithéâtre d'Arles

Stéphanie Zugmeyer

► **To cite this version:**

Stéphanie Zugmeyer. Le mur du podium de l'amphithéâtre d'Arles. Stéphane Bourdin; Dubouloz Julien; Rosso Emmanuelle. Peupler et habiter l'Italie et le monde romain, PUP, 2014. hal-01262093

**HAL Id: hal-01262093**

**<https://amu.hal.science/hal-01262093v1>**

Submitted on 26 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le mur du *podium* de l'amphithéâtre d'Arles

Stéphanie ZUGMEYER

Aix-Marseille Université, IRAA – USR 3155, CNRS

**Résumé** – Dès la fin de l'Antiquité, l'amphithéâtre d'Arles a été recouvert de constructions diverses. L'élévation du niveau du sol à l'intérieur du monument, jusqu'au niveau de la quatrième rangée de gradins du *podium*, a masqué pour des siècles l'arène et les aménagements de son mur périmétral. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le dégagement du monument a permis de remettre au jour ces structures. Aujourd'hui, l'arène se présente sous la forme d'un vaste terre-plein de forme elliptique entouré d'un mur en grand appareil partiellement masqué par des gradins modernes. Plusieurs portes, situées dans la partie inférieure et dans la partie supérieure du mur, entre les plaques inscrites, s'ouvrent dans la galerie du *podium* au sous-sol du monument. L'observation de ce mur et de ces portes révèle les nombreuses transformations subies au cours du temps par cette partie de l'amphithéâtre. Ces traces sont de

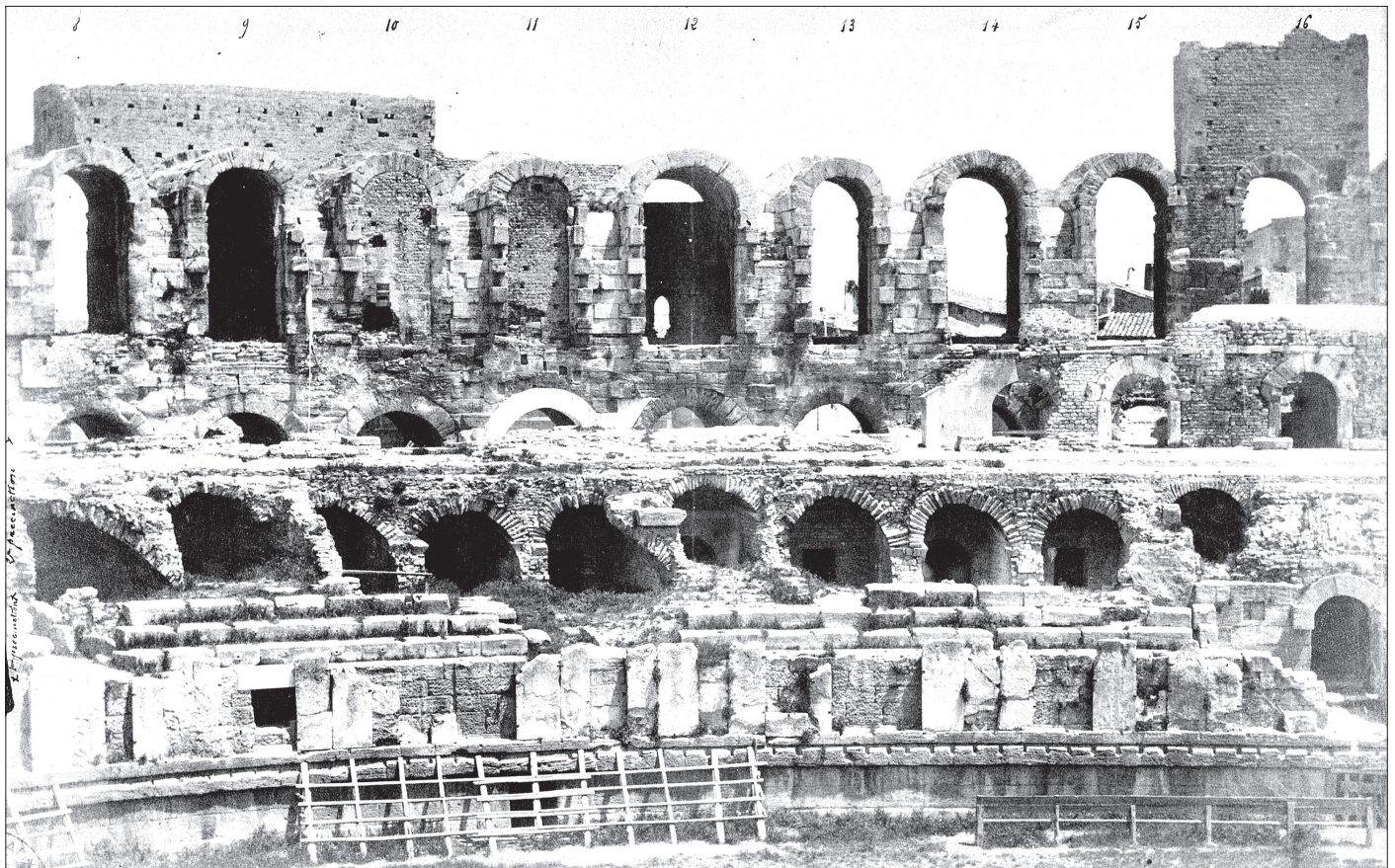
précieuses indices sur le fonctionnement de l'arène. Le présent article a pour objectif de faire le point sur les observations anciennes et leurs interprétations et de tenter de proposer une chronologie des transformations du mur du *podium*.

**Abstract** – Since the Late antiquity, the Roman amphitheatre of Arles has been occupied by many constructions and the arches of its facade were closed by walls. The level of the ground inside the monument rose up slowly so that the *arena* and the first tiers of seats were covered. In the beginning of the 19<sup>th</sup> century, the destruction of these various constructions and the archeological excavations in the monument, revealed the well-preserved wall of the *podium* all around the *arena*. This study aims at analyzing the successive transformations of the wall and the openings within it.

Dès la fin de l'Antiquité, l'amphithéâtre d'Arles a été recouvert de constructions diverses. L'élévation du niveau du sol, à l'intérieur du monument, jusqu'à la hauteur de la quatrième rangée de gradins du *podium*, a protégé mais aussi masqué pour des siècles l'arène et les aménagements de son mur périmétral. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,

le dégagement du monument et la destruction des maisons qui l'occupaient ont permis de remettre au jour ces structures enfouies. L'arène et le mur du *podium* ont été dégagés dès les années 1829-1830 et ont dès lors suscité de nombreux débats entre érudits, archéologues et architectes.

Fig. 1 – Photographie de 1876 montrant le quart nord-est de la *cavea* et du mur du *podium* – Médiathèque du patrimoine.



Aujourd'hui, l'arène se présente sous la forme d'un vaste terre-plein de forme elliptique de 69,06 m par 39,63 m, entouré d'un mur en grand appareil - le mur du *podium* - partiellement masqué par des gradins modernes. La partie inférieure du mur a été ravalée assez finement. Elle est percée de 8 portes. Toutes, à l'exception de celles situées dans les travées d'axe au nord et au sud, ouvrent sur la galerie du *podium* au sous-sol. À mi-hauteur du mur, une assise de blocs saillants présente à intervalles réguliers des trous d'encastrement de poutres. Le parement en grand appareil de la partie supérieure du mur a été ravalé grossièrement. Il est en retrait par rapport à celui de la partie inférieure. Il est revêtu de hautes plaques en calcaire froid grisâtre portant une inscription extrêmement dégradée. Plusieurs portes, situées entre ces plaques, débouchent au niveau de la voûte de la galerie du *podium*.

L'observation de ce mur et des traces qu'il conserve révèle les nombreuses transformations subies au cours du temps. Ces traces sont de précieux indices sur le fonctionnement de l'arène. Le présent article a pour objectif de faire le point sur les observations anciennes et leurs interprétations et de tenter de proposer une chronologie des transformations du mur du *podium*.

## Le dégagement et la restauration de l'arène et du mur du podium

Au moment du dégagement de l'amphithéâtre, après la destruction des maisons situées dans le monument, des remblais en recouvraient encore l'intérieur sur environ 4,50 m au-dessus du sol actuel de l'arène.

Le dégagement du mur du *podium* (Fig. 1) et la fouille de l'arène furent menés à bien sous la direction de la Commission Archéologique d'Arles<sup>1</sup>. Louis Jacquemin qui en était membre en rapporte les différentes étapes dans sa *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, publiée en 1845<sup>2</sup> :

Lorsqu'à la suite des travaux entrepris dans l'intérieur de l'édifice, les déblais eurent dégagé le pied des grandes dalles qui, du côté de l'arène circonscrivent la *cavea* des sénateurs, et où il semblait qu'on devait rencontrer le sol de cette même arène, on ne fut pas peu surpris en voyant que la ligne de ces dalles au lieu de se perdre dans la terre, comme cela se voit à Nîmes, reposait ici sur une rangée de larges quartiers

de pierre faisant saillie sur le reste, et garnis à leur bord supérieur d'une multitude d'entailles larges de plusieurs pouces placées comme le sont ordinairement celles sur lesquelles viennent s'appuyer les solives d'un plancher, au-dessous d'une rainure qui les accompagnait dans toute la circonférence de cette portion du monument.

Cette particularité dont les amphithéâtres découverts et déblayés en France, n'avaient encore offert aucun exemple, parut d'abord assez intéressante pour que la commission archéologique d'alors concentrât sur ce point tous les ouvriers dispersés sur d'autres ateliers. On mit, avec toute l'impatience de la curiosité, le plus grand soin à débarrasser le mur d'enceinte de l'arène de la terre qui l'encombrait : on redoubla de zèle, et après un travail de quelques jours, les fouilles poussées avec une courageuse activité mirent à découvert un soubassement de grand appareil, formé d'une triple assise de grandes et belles pierres, travaillées et ragréées avec une attention qu'on eut sans aucun doute négligé de leur donner, si elles n'eussent pas été destinées à voir le jour, et communiquant avec la galerie de l'étage souterrain placée au-dessous de la précincton patricienne par huit portes divisant régulièrement entr'elles tout l'espace compris entre les axes de l'arène.

Dès sa mise à jour, le mur du *podium* suscita la curiosité des archéologues et des architectes qui cherchèrent à expliquer le rôle des trous d'encastrement de poutres creusés sur l'assise saillante du mur.

Prosper Mérimée, comme les deux architectes des Monuments Historiques, Charles Questel et Henri Revoil qui ont travaillé sur le monument au XIX<sup>e</sup> siècle, interprétèrent la double hauteur du mur du *podium* et les trous d'encastrement comme les traces d'une protection en bois, sorte de galerie ou de hourd, qui aurait fait le tour de l'arène pour permettre aux bestiaires de se mettre à l'abri lors des chasses<sup>3</sup>. C'est cependant Louis Jacquemin qui, en 1845, évoqua pour la première fois la présence probable d'un plancher recouvrant la totalité de l'arène. Cette hypothèse plus convaincante permettait d'expliquer de façon satisfaisante les accès à l'arène depuis les portes situées sous les tribunes et depuis les portes d'axe nord et sud. L.-A. Constans<sup>4</sup> et J.-J. Formigé<sup>5</sup> reprirent tous deux cette hypothèse à leur compte. Le niveau actuel du sol de l'arène correspondrait alors au niveau du sous-sol de l'arène dans l'Antiquité.

1 Depuis le conseil municipal du 30 mai 1823, une commission archéologique constituée d'amateurs d'art, d'architectes et d'artistes arlésiens est chargée de suivre les travaux sur les monuments de la ville. Elle recherche des financements et gère le budget alloué par la municipalité. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle s'intéresse particulièrement aux travaux du théâtre et de l'amphithéâtre, mais elle mène également des campagnes de fouilles sur d'autres monuments.

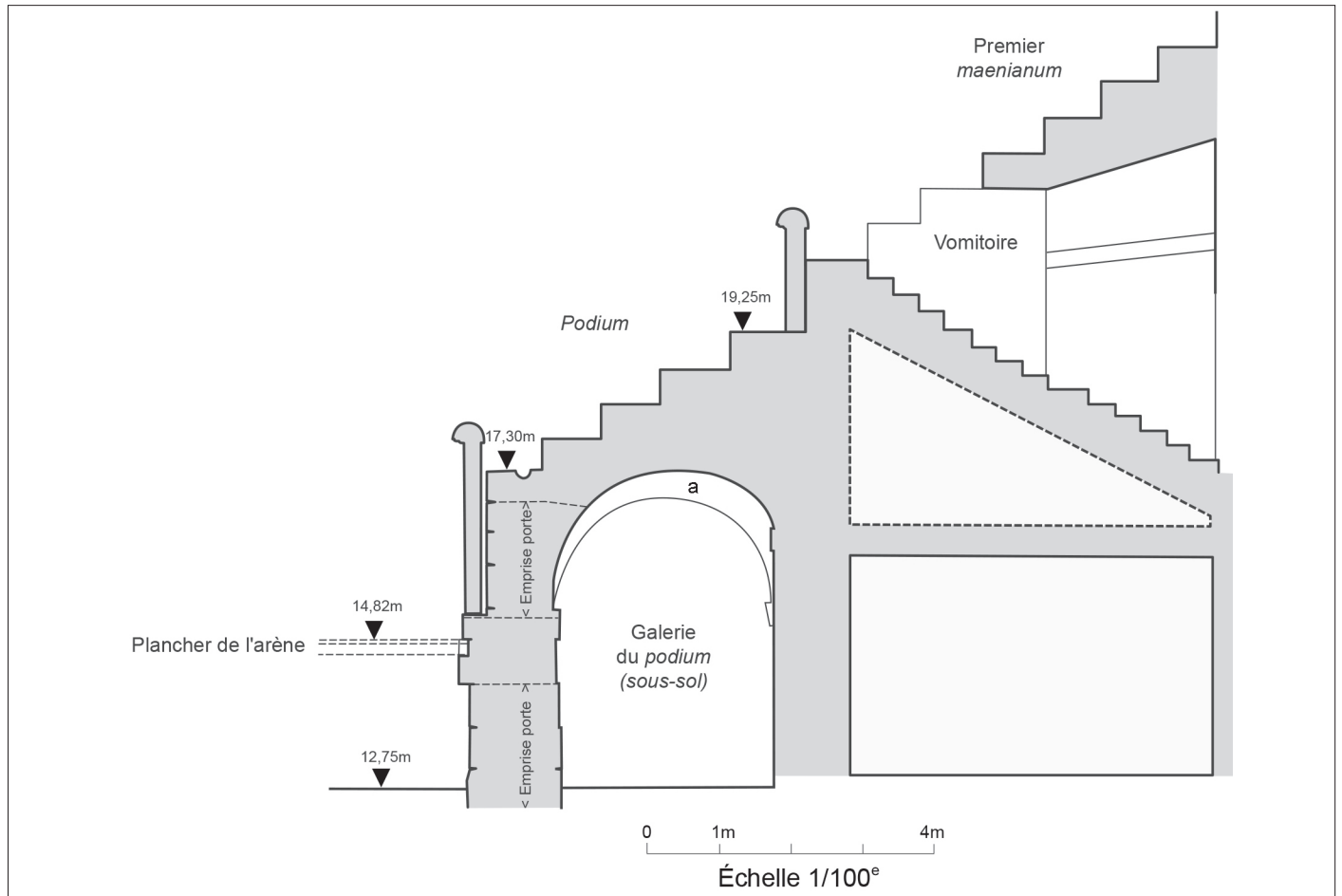
2 Jacquemin, 1845, II : 76-77. Ces dégagements, réalisés vers 1829-1830, furent achevés vers 1848 par l'architecte des Monuments historiques, Charles Questel.

3 Voir Sommerard, 1876 : 36. Une telle interprétation n'était pas absurde, les structures de protection complémentaires étant fréquentes dans les amphithéâtres, comme à l'amphithéâtre de Lyon.

4 Constans, 1921 : 306-307.

5 Formigé, 1965 : 25-31. Formigé conserve néanmoins l'hypothèse d'un plancher amovible, réfutée par Constans.

Fig. 2 – Coupe sur le mur du podium au Sud-Est.



En 1848, C. Questel entreprit la restauration des plaques (ou « dalles ») du mur du podium<sup>6</sup> qui avait été dégagées lors des fouilles. En effet, peu de plaques avaient été retrouvées en place, la plupart des autres, une fois dégagées des terres, avaient été stockées dans l'arène. Aussi, nombre d'entre-elles furent brisées lors des courses de taureaux. L'architecte les fit reposer sur le mur du podium à l'aide de crampons mais l'ordre des plaques ne fut pas retrouvé, ce qu'il raconta quelques années plus tard :

Sur les dalles du podium faisant face au midi, et sous la loge des empereurs, est gravée une inscription en très grands caractères, rendue aujourd'hui presque indéchiffrable par le bouleversement de ces dalles, entremêlées avec le plus regrettable désordre.

<sup>6</sup> Dans un courrier à l'architecte de la ville Guillaume Vêran, il donne des indications pour les restaurations à achever : « 14°- Les parties de dalles du podium qui sont tombées seront relevées, replacées et finies au moyen de crampons en fer / 15°- Le sol de l'arène ayant été un peu trop abaissé, il convient de reprendre sur la surface des terres provenant de l'amphithéâtre » (Lettre manuscrite de C. Questel à G. Vêran datée du 8 août 1848, M12, Archives Municipales d'Arles).

Rapidement différents érudits se penchent sur le déchiffrement de cette inscription lacunaire. Elle sera retranscrite et interprétée de plusieurs façons<sup>7</sup>, néanmoins son sens général semble clair.

Cette inscription serait datée du II<sup>e</sup> siècle. Elle est longue de 10 à 11 m et comporte trois lignes. Le même texte se répète à l'ouest et à l'est de l'arène de façon à pouvoir être lu par tous les spectateurs quelle que soit leur place dans la *cavea*. L'inscription indique que C. Junius Priscus, flamme, a été fait *duumvir* quinquennal par les Arlésiens. En remerciement de ces honneurs, il a fait construire le podium avec ses portes, a offert des statues dont une statue de Neptune et une somme d'argent<sup>8</sup>. Il a également donné un banquet et une *venatio*.

<sup>7</sup> Sur cette inscription CIL 12.714 (Hirschfeld), Héron de Villefosse, dans BAF, 1910 : 368-373 ; Constans, 1921 : 305-306 ; Constans, 1925 : 29 ; Espérandieu, 1929, 37, n° 109 ; Grenier, 1958 : 628-629 et n. 3 ; Lugli, 1964-1965 : 166-170 ; Formigé, 1964-1965 : 39-45 (l'architecte a d'ailleurs effectué un relevé complet de l'inscription en 1912, Formigé, dans BSNF, 1912 : 419-423). Aujourd'hui l'état déplorable de l'inscription empêcherait une telle étude. Les plaques se délitent faisant disparaître les dernières traces des lettres.

<sup>8</sup> Pour Lugli, 1964-1965, contrairement à l'interprétation de Formigé, 1964-1965, ce passage concernerait plutôt une réfection du podium et

## Le mur du podium et les portes

Au-dessus du sol actuel de l'arène, le mur du *podium*, épais de 1,29 m, est constitué de neuf assises de blocs de calcaire en grand appareil posés en boutisse. Le parement de la partie inférieure du mur sous l'assise saillante comporte trois assises visibles. Les deux assises supérieures ont été ravalées. Les blocs de l'assise inférieure, en partie enterrés aujourd'hui, ne sont pas toujours ravalés et présentent souvent un bossage grossier. Cette différence de traitement semble indiquer que le niveau antique du sous-sol de l'arène devait se situer plus ou moins au niveau de cette assise, soit à 12,50 m NGF environ (Fig. 3).

**Fig. 3** – Partie inférieure du mur du *podium*. L'assise inférieure a été laissée brute, les deux assises supérieures sont taillées plus finement. La porte donne au sous-sol dans la galerie du *podium* (nord-est du monument).



Les faces de ces mêmes blocs donnant dans la galerie du *podium* sont très irrégulières. Le parement n'a pas été ravalé et les faces ont été laissées brutes de carrière.

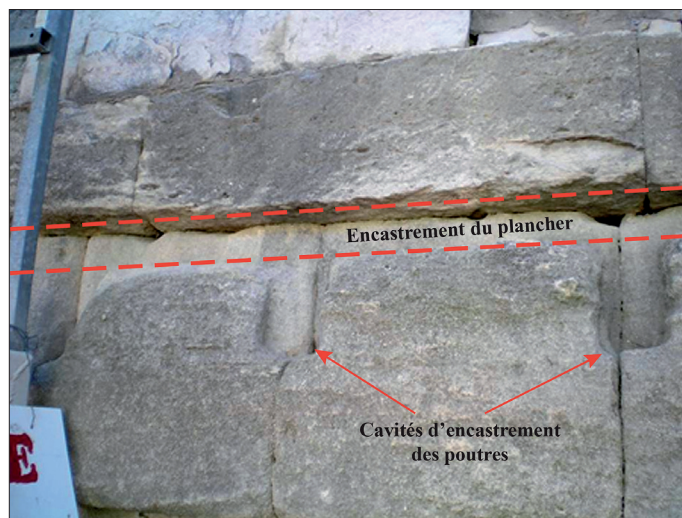
La partie inférieure du mur est percée de huit portes. Deux d'entre elles, larges de 3,25 m et voûtées en plein cintre, communiquent avec les galeries axiales du sous-sol au Nord et

des portes et non une construction à neuf. Nous verrons que l'analyse des vestiges en place confirme l'hypothèse de Lugli.

au Sud du monument. Les six autres, hautes de 1,70 m et larges de 1,23 m, s'ouvrent sur la galerie du *podium*. Elles sont situées dans les travées d'axes est et ouest sous les tribunes et entre les travées d'axe au nord-est, sud-est, sud-ouest et nord-ouest. Ces portes n'ont pas de seuil, ni de trace d'un quelconque mode de fermeture. Seules celles placées du côté ouest comportent des mortaises dans lesquelles s'inséraient probablement les barreaux d'une grille. Ces traces ne sont pas régulières, il pourrait s'agir de percements tardifs, peut-être liés à la réutilisation du monument depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

La quatrième assise du mur est légèrement saillante vers l'arène. Elle comporte des traces d'encastrement de solives de petite section, assez faiblement espacées, qui supportaient le plancher sur lequel se déroulaient les spectacles. Au-dessus, une rainure horizontale continue creusée juste sous le

**Fig. 4** – Blocs saillants du mur du *podium* portant le plancher de l'arène (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> assises du mur).



lit de pose de la cinquième assise du mur, correspond à l'emplacement des planches (Fig. 4).

La partie supérieure du parement de la cinquième assise et les quatre assises situées au-dessus ont été refouillées au pic pour permettre la mise en place de grandes plaques en calcaire froid. La refouille profonde de 35 cm en moyenne n'est pas régulière. Elle dépendait de l'épaisseur de la plaque qui devait être posée (Fig. 5).

Ce ravalement correspond à une réfection du mur du *podium*<sup>9</sup>. Dans un premier temps, les blocs des cinq assises supérieures étaient plus épais et parementés du côté de l'arène<sup>10</sup>. Le refoulement effectué lors de la mise en place des plaques a mis au jour accidentellement des éléments qui auraient dû rester masqués dans l'épaisseur du mur, comme les trous de

<sup>9</sup> Cette réfection a été observée par Paolo Sommella à la fin de l'article de Lugli, 1964-1965.

<sup>10</sup> En l'absence de vestiges, on peut imaginer que ces blocs qui constituaient les limites de l'arène étaient finement taillés; ils pouvaient porter un badigeon, voire des fresques...

Fig. 5 – Assises supérieures du mur du podium. Les blocs ont été refouillés à des profondeurs différentes en fonction de l'épaisseur des plaques portant l'inscription qui y était fixée.



Fig. 6 – À gauche, agrafe en  $\pi$  et à droite, logements de pince à crochet. Initialement situés au cœur de la maçonnerie, ils sont apparus accidentellement en parement du mur après le démaigrissement des assises supérieures du mur du podium.



pinces à crochet mais aussi les agrafes en  $\pi$  qui renforcent les blocs de la huitième assise du mur (Fig. 6).

Les plaques, hautes de 2,35 m, reposent sur le lit d'attente retaillé de la cinquième assise du mur. Elles y sont fixées à

l'aide de tenons verticaux en fer, scellés au plomb. Un certain nombre de ces tenons sont conservés (Fig. 7). Les mortaises dans lesquelles viennent se placer les tenons sont carrées et mesurent environ 10 cm de côté pour 6 à 7 cm de profondeur. Les plaques étaient également fixées au niveau de la première précinction mais la dégradation des mortaises, les restaurations et les bouchements au ciment en limitent l'observation. Elles étaient épaisses de 25 à 30 cm. Leurs faces arrière et leurs faces de joint étaient très irrégulières (à l'exception d'une fine bande d'anathyrose le long du joint vertical). Pour faire le lien avec la maçonnerie ravalée, un remplissage assez grossier de mortier et d'éclats de taille bouchait les espaces vides entre l'arrière des plaques et le mur du podium.

Elles étaient surmontées de chaperons fixés par des tenons verticaux et liés entre eux par des agrafes en  $\pi$ . Aucun de ces blocs n'est en place. Ils ont tous été reposés au XIX<sup>e</sup> siècle. L'arrière des plaques dépassant au-dessus de la première précinction et formant un garde-corps porte des couples de trous à peu près carrés. Il pourrait s'agir des traces d'encastrement de grilles ou d'une structure portant un filet servant à assurer la sécurité des spectateurs des premiers rangs, lors des chasses notamment. La hauteur totale du mur du podium du niveau du plancher de l'arène au sommet du chaperon n'était en effet que de 2,67 m, ce qui était peut-être un peu faible pour assurer pleinement la sécurité des spectateurs<sup>11</sup>. La partie supérieure du mur comportait douze portes.

Les deux portes principales donnaient accès à l'arène depuis les galeries du rez-de-chaussée au Nord et au Sud. Ces deux portes qui existaient nécessairement dans le premier état du monument ont été entièrement refaites à l'occasion des

<sup>11</sup> Cette hauteur est dans la moyenne des hauteurs de murs de podium établie par J.-C. Golvin. Elle est légèrement inférieure à celle de Nîmes, qui était de 3 mètres (Golvin, 1988 : 314-319).

Fig. 7 – Scellements des plaques inscrites sur le lit d'attente retaillé de la cinquième assise du mur du *podium* : à gauche, une mortaise dont il ne reste que le plomb de scellement, à droite, tenon en fer et scellement au plomb dans la cassure d'une plaque.



Fig. 8 – La porte de la tribune ouest. Les piédroits moulurés sont taillés dès l'origine dans les plaques inscrites. En revanche, le linteau n'est pas réalisé dans le même type de pierre et sa pose a nécessité la retaile des deux plaques latérales. Il peut s'agir d'une restauration antique ou moderne. En arrière-plan, on distingue l'un des escaliers de la tribune qui a été démaigri lors de la mise en place des plaques contre le mur du *podium*.



Fig. 9 – Porte supérieure du mur du *podium* donnant au sous-sol dans la voûte de la galerie du *podium*. La voûte a été percée assez grossièrement.



Fig. 10 – Porte bouchée au Nord-Est. Le seuil de la porte avait déjà été taillé mais la porte n'a jamais pu fonctionner.



travaux menés par C. Junius Priscus. Aujourd'hui en grande partie masquées par les aménagements modernes, elles ont été cependant décrites avec beaucoup de précision par J.-J. Formigé<sup>12</sup>.

Ces portes monumentales, larges de 4,50 m environ, comportent un seuil et des piédroits en grand appareil qui portent les traces d'un système de fermeture, probablement destiné à de grandes grilles à plusieurs vantaux qui s'ouvraient vers la galerie. J.-J. Formigé décrit ainsi les piédroits :

Ces portes étaient flanquées de quatre grandes pierres monolithes verticales, dans lesquelles deux trous de scellement contiennent des fers coulés au plomb. Deux encoches, larges de 0,05 m et 0,07 m, l'une horizontale, l'autre verticale, et enfin une autre au sommet du bloc, carrées de 0,13 m de côté, nous montrent comment cette grille, vraisemblablement en bronze, était fixée. Sur le dessus de ces blocs, cinq scellements indiquent qu'il y avait un buste de bronze et, à mi-hauteur, sur la face des

12 Formigé, 1964-1965 : 23-38.

Fig. 11 – Détail du seuil d'une porte au Sud-Est de l'arène. Le seuil, creusé dans la cinquième assise du mur, comporte encore la trace des mortaises ayant servi à fixer les plaques inscrites (en rouge). Cette porte a donc été creusée postérieurement à la pose de ces plaques.

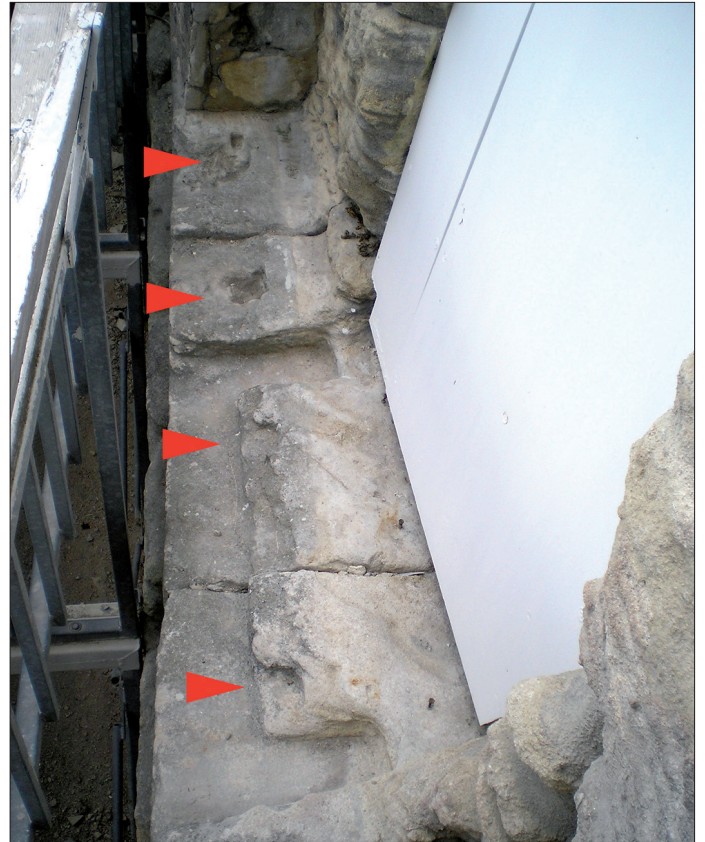
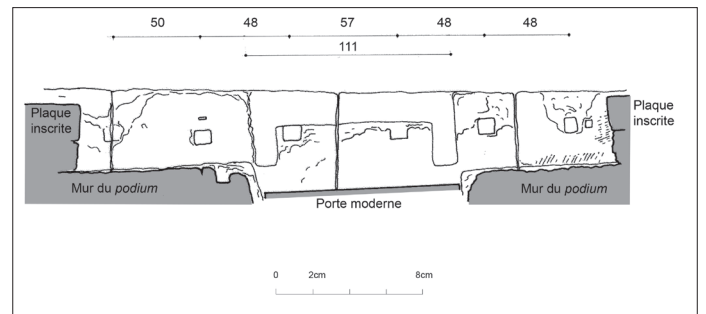


Fig. 12 – Plan du seuil d'une porte au Sud-Est.



mêmes blocs, d'autres scellements situent un phallos. Ces dispositions se trouvent identiques à Nîmes.

Les portes situées respectivement sous les tribunes est et ouest ont fait l'objet d'un traitement particulier<sup>13</sup>. Ces deux portes font également partie du projet initial du monument. Dans un premier état, chacune d'elles était associée à deux volées d'escaliers permettant l'accès direct du plancher

13 Seule la porte ouest est conservée, mais cette tribune et l'ensemble des circulations qui y mènent, ont été restaurés de façon importante vers 1850.



de l'arène à la tribune. Les marches de ces escaliers avaient été taillées directement dans l'épaisseur du mur du *podium* (Fig. 1). Lors du réaménagement de C. Junius Priscus et la mise en place des plaques inscrites, le démaigrissement du mur a entraîné la réduction de la largeur des escaliers et la disparition de l'aménagement originel des portes. De nouvelles portes ont alors été recrées et une feuillure a été taillée le long des plaques les bordant. Ces plaques étaient surmontées de linteaux qui supportaient les chaperons, mais les vestiges actuels ne permettent pas de comprendre les dispositions d'origine<sup>14</sup> (Fig. 8).

Il existe huit autres portes donnant au niveau de l'arène (Fig. 1 et 2). Il y avait deux portes au nord-est (dont l'une est bouchée), deux au sud-est, deux au sud-ouest et deux au nord-ouest. Elles sont percées dans la partie supérieure du mur et leurs seuils sont au niveau du départ de la voûte de la galerie du *podium*. Ces portes ont toujours été datées de l'état d'origine du monument ou au moins de son réaménagement au II<sup>e</sup> siècle ; mais en y regardant de plus près, plusieurs indices conduisent à douter de leur existence à ces époques.

Au sous-sol, dans la galerie du *podium*, l'ouverture de ces portes dans la voûte est réalisée sans aucun soin (Fig. 9). Les bords des ouvertures sont irréguliers et les percements ont été réalisés de façon assez maladroite de l'arène vers la galerie. Cette approximation est particulièrement visible si l'on considère le cas d'une porte percée au nord-est de l'arène. Les maçons ont creusé cette porte dans les blocs de grand appareil du mur du *podium* puis ils se sont attaqués à la maçonnerie de la voûte qui se trouve derrière ces blocs, pour finalement se rendre compte qu'ils avaient percé le mur devant l'une des voûtes basses qui interrompent la voûte de la galerie du *podium* à intervalles réguliers. Ces voûtes en plein cintre qui assurent le soutien du sol des vomitoires ouvrant sur la première précinction (Fig. 2-a) ne peuvent être percées sous peine de créer de graves désordres structurels. La porte a donc dû être rebouchée aussitôt, alors même que le seuil de cette porte avait déjà été réalisé (Fig. 10).

Toutes ces portes (à l'exception d'une porte inachevée située à l'est de la travée d'axe nord) disposent de seuils similaires. Ils présentent une feuillure en pi, dont les jambes sont orientées vers la *cavea*. Ces seuils ne sont pas des blocs indépendants mais ils ont été taillés directement dans les blocs de la cinquième assise du mur du *podium*, si bien que la face supérieure du seuil correspond à peu près au niveau du lit de pose des plaques inscrites. Sur le seuil de la seule porte encore visible au sud-est (Fig. 11 et 12), il est possible d'observer les traces de deux mortaises carrées qui ont été entamées par la taille de la feuillure. Or ces mortaises sont celles qui servaient au scellement des grandes plaques inscrites sur la cinquième assise du mur du *podium*. Ces portes appartiennent donc à un état postérieur à la pose des plaques.

Ce deuxième aménagement du mur du *podium* correspond à une campagne de travaux relativement médiocre et approximative, faite pour le moins à l'économie. En effet, les portes du nord-est ne fonctionnent pas : l'une est rebouchée en raison de sa mauvaise implantation et l'autre est inachevée pour une raison inconnue<sup>15</sup>. L'arrière des ouvertures dans la galerie du *podium* se présente sous la forme d'un grossier arrachement dans la voûte et les seuils ne sont pas rapportés mais taillés directement sur une assise du mur qui présente déjà un certain nombre de mortaises. Ces portes enfin n'ont pas d'encadrement, on s'est contenté de retirer une plaque de revêtement devant chacune d'entre elles.

Par ailleurs, comme les portes s'ouvraient au niveau de la naissance de la voûte de la galerie du *podium*, elles devaient être associées à un niveau de plancher situé à mi-hauteur de la galerie. Or les murs en petit appareil ne présentent que quelques trous de boulin mais aucune trace d'encastrement de poutres. Seules les quatre premières assises de moellons de la voûte du côté de l'arène semblent avoir subi une réparation qui pourrait avoir masqué des encastements. L'absence de traces sur le mur opposé, laisserait supposer que ce plancher reposait alors sur des poteaux situés dans la largeur de la galerie. Si un tel plancher a existé, il ne permettait pas de circuler de façon continue d'une porte à l'autre mais devait nécessairement s'interrompre au niveau de chacune des voûtes en plein-cintre qui soutenaient le sol des vomitoires de la première précinction. Il faut alors supposer que ces portes fonctionnant de façon indépendante ne pouvaient servir que de refuge temporaire aux protagonistes des spectacles. Il peut s'agir d'un aménagement tardif lié au développement des *venationes*. La forme des seuils pourrait laisser penser au débouché de cages dont le fonctionnement nous est inconnu ou à des portes à battants de bois<sup>16</sup> donnant sur l'arène. Quoi qu'il en soit, ces seuils qui ne portent pas de fortes traces d'usure, n'ont probablement pas été utilisés très longtemps.

14 Il est en effet peu probable que le linteau visible actuellement à l'ouest soit le linteau d'origine.

15 Ces portes fonctionnaient-elles deux par deux ? Le bouchement de l'une pouvait rendre l'usage de l'autre impossible.

16 Peut-être similaires à celles évoquées par Golvin, 1988 : 320. Dans les exemples choisis (Thysdrus, Mactar, Leptis Magna, Sutri), les portes qui s'ouvraient, comme à Arles, du côté de l'arène, pouvaient servir de refuge aux chasseurs lors des *venationes*. À Arles, l'absence de mortaises sur les piédroits des portes et la disparition de tous les linteaux ne permettent pas de restituer un système de fermeture précis.

## Bibliographie

- CONSTANS Léopold-Albert, 1921, *Arles antique*, Paris, de Boccard.
- CONSTANS Léopold-Albert, 1925, « Nouvelle note sur l'inscription du podium de l'amphithéâtre d'Arles », *REA*, 27, p. 29.
- ESPÉRANDIEU Émile, 1929, *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*, Paris, E. Leroux.
- FORMIGÉ Jules, 1964-1965, « L'amphithéâtre d'Arles », *RA*, p. 1-46.
- GOLVIN Jean-Claude, 1988, *L'amphithéâtre romain : essai de théorisation de sa forme et de ses fonctions*, Paris, de Boccard.
- GRENIER Albert, 1958, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Troisième partie, L'architecture, 2, ludi et circenses : théâtres, amphithéâtres, cirques*, Paris, Picard.
- JACQUEMIN Louis, 1845, *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, Arles, Garcin.
- LUGLI Giuseppe, 1964-1965, « La datazione degli anfiteatri di Arles e di Nîmes in Provenza », *RIA*, 13/14, p. 146-169.
- DU SOMMERARD Edmond, 1876, « Description des monuments dont les études ont figuré à l'Exposition Universelle de Vienne en 1873 », dans *Les monuments Historiques de la France*, Paris, Imprimerie Nationale, p. 33-43.
- ZUGMEYER Stéphanie, 2011, *L'amphithéâtre d'Arles*, thèse de doctorat sous la direction de X. Lafon, Aix-en-Provence.

